

Association des Anciens des Troupes de Marine de la Drôme et de l'Ardèche — AATDM 26-07 —



<http://www.aatdm26-07.org>

Assemblée générale du 2 avril 2011 à Privas



FICHE DE PRÉSENTATION



En prologue...

Ce petit fascicule est destiné à éclairer le lecteur, autorité administrative ou politique, élu, responsable associatif ou représentant des médias, sur notre organisation, l'AATDM Drôme-Ardèche. Il s'agit en fait d'une brève présentation (trop brève) de ce que nous sommes, de ce que nous faisons et de ce qui nous motive.

Certes, nous savons que le sujet est délicat car le fait colonial, toujours en arrière-plan dans cet opuscule, est marqué depuis quelques décennies d'une empreinte extrêmement négative et d'une charge émotionnelle incontournable. Ce passé colonial de notre pays, nous le regardons simplement comme un élément constitutif de notre histoire qu'il faut appréhender sous tous ses aspects, sans manichéisme systématique ni *a priori* idéologiques, sans concessions non-plus.

Mais sans sous-estimer l'importance de ce passé, que nous assumons totalement, notamment en assurant la défense des droits de nos anciens Tirailleurs et l'information sur leur action exemplaire au service de notre pays, nous sommes résolument tournés vers le présent et l'avenir.

Les unités des Troupes de Marine, dans leurs différentes composantes : infanterie, parachutiste, cavalerie, artillerie, transmissions, forces spéciales, constituent à l'heure actuelle, l'une des composantes d'élite de notre armée de terre. Elles revendiquent cet honneur et en payent le lourd tribut, sur les différents théâtres d'opérations extérieurs.

C'est le rôle de notre Association de relayer l'information sur leur action et en tant qu'anciens de les soutenir dans les moments difficiles, mais aussi de les accueillir et de les aider lorsqu'ils quittent l'armée d'active en fin de carrière.

Enfin nous voulons tenir toute notre place au sein du monde combattant, en constatant que contrairement à de nombreuses associations, nous représentons toutes les générations du feu, et que nous pouvons apporter notre contribution à l'indispensable devoir de mémoire.

Puisse ce document apporter quelques éléments de compréhension à ceux et celles qui nous feront l'honneur de le lire.

*Colonel ^(er) des Troupes de Marine **Maurice MICHEL***

Sommaire

L'AATDM Drôme-Ardèche	3
<i>Situation</i>	3
Effectifs	
Comptes	
<i>Activités</i>	4
Commémorations officielles concernant les TDM	
70 ^e anniversaire de la Seconde guerre mondiale - Chasselay	
50 ^e anniversaire des indépendances africaines	5
<i>Les particularités des troupes de marine (encart)</i>	6
Commémorations traditionnelles TDM - Bazeilles	7
Cérémonies commémoratives et manifestations en Drôme et Ardèche	8
Actions ponctuelles : l'exposition sur La Force Noire	9
Site Internet de l'AATDM 26-07 : www.aatdm26-07.org	10
Entraide et cohésion	11
La FNAOM-ACTDM	12
<i>Domaine d'action</i>	12
<i>Priorités</i>	12
<i>Orientations données aux associations</i>	14
<i>Travail de mémoire en cours</i>	15

Présentation de l'AATDM 26-07

Association régie par la loi de 1901, elle réunit :

- les anciens d'outre-mer, civils (particuliers ou fonctionnaires) et militaires ;
- les anciens militaires qui ont servi dans les troupes coloniales (avant 1958) ou les troupes de marine (après...) ;
- et les veuves, épouses et orphelins de ces mêmes personnes.

Association territoriale (Drôme et Ardèche) et reconnue par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (**ONAC-VG**) des deux départements elle appartient au monde combattant. Son objet est clairement défini dans ses statuts :

- maintenir le souvenir des sacrifices consentis par tous ceux qui ont servi outre-mer ou qui ont combattu dans les rangs des troupes de marine (ex-troupes coloniales ou troupes d'outre-mer) ;
- maintenir et développer les liens d'amitié entre les membres ;
- pratiquer l'entraide et la solidarité, tant morales que matérielles, entre tous les membres ;
- sauvegarder et développer les liens d'amitié avec les populations d'outre-mer qui ont servi ou combattu dans nos rangs ;
- venir en aide aux jeunes engagés « rayés des cadres ».

Situation de l'AATDM 26-07

Effectifs

L'association compte une soixantaine de membres. Elle maintient ses effectifs.

Il convient de noter les deux points suivants :

- le renouvellement de ses membres s'avère difficile, malgré le réservoir potentiel que représentent les unités d'active des TDM ;
- l'Ardèche est sous-représentée par rapport à la Drôme.

Comptes

Avec des ressources limitées, elle s'acquitte de ses missions tout en gardant les comptes équilibrés malgré l'absence de subventions extérieures.



Activités de l'AATDM 26-07

Manifestations spécifiques aux Troupes de Marine (TDM)

Tant, comme organisatrice au niveau local que comme participante au niveau national, l'association prend part aux commémorations officielles et aux cérémonies traditionnelles.

EN 2010, LES COMMÉMORATIONS OFFICIELLES CONCERNANT LES TDM

70^e anniversaire de la Seconde guerre mondiale

Pour 2010, il s'agissait de commémorer les actes de combat des unités coloniales durant la malheureuse Campagne de France de mai-juin 1940. Avec 8 divisions engagées sur un total de 94, les Coloniaux (Européens et Indigènes confondus) ont subi 1/4 des pertes totales, notamment face aux Allemands :

- sur la Somme et sur le Front de Seine ;
- sur la Loire ;
- dans le Sud-Est, au nord de Lyon (Chasselay) et en Chartreuse.

Souvent, les tirailleurs capturés ont été massacrés, leurs cadres européens subissant parfois le même sort.

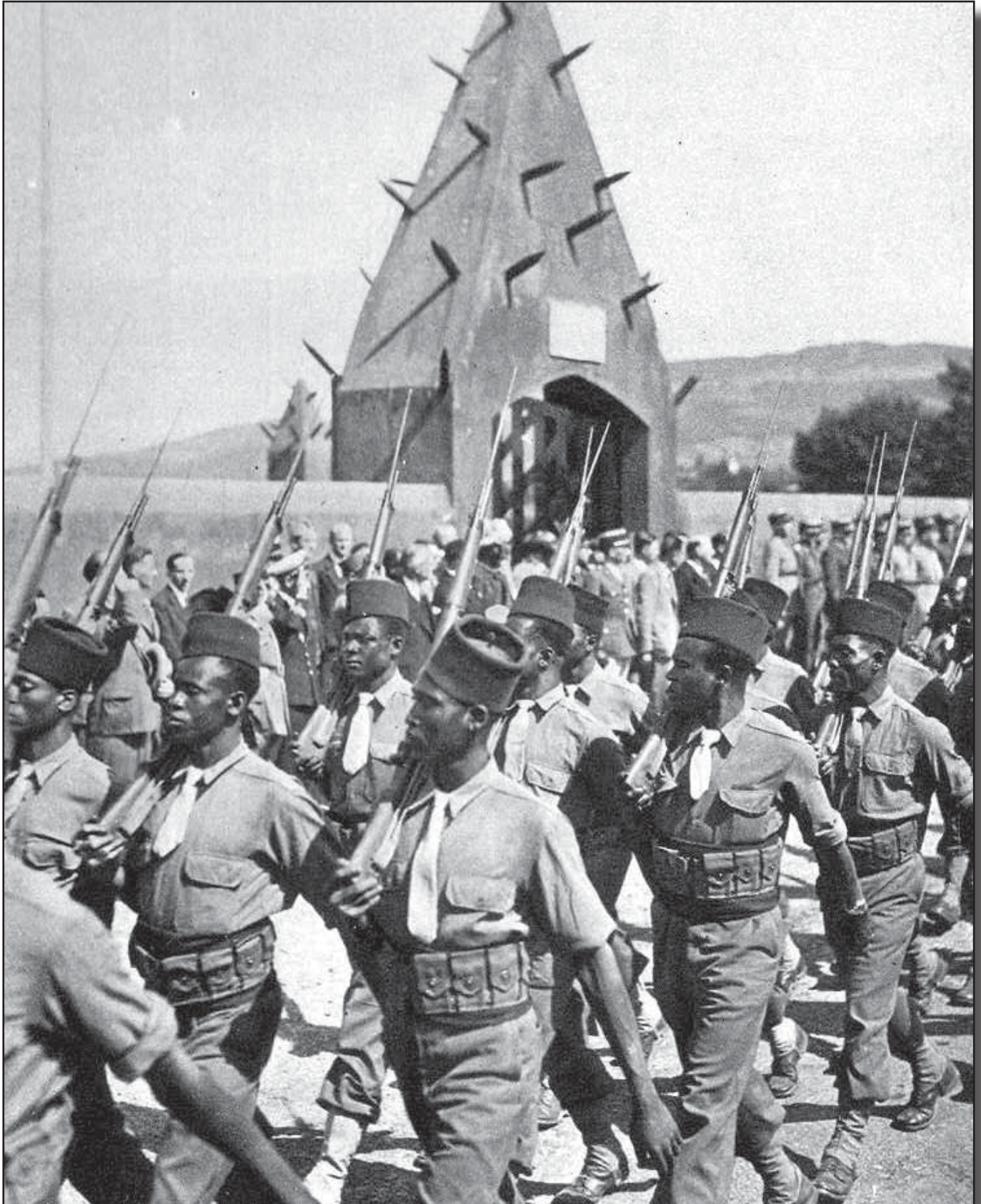
L'AATDM 26-07 participe chaque année, fin juin, à la cérémonie commémorative des combats de Lisseu-Montluzin et Chasselay, au nord du Mont-Verdun et du massacre qui eut lieu à l'emplacement actuel du tata de Chasselay (photo).



50^e anniversaire des indépendances africaines

À ce titre, en 2010, des détachements des armées africaines ont défilé à Paris, à l'occasion des cérémonies de la Fête nationale du 14 juillet. Rappelons que ces armées africaines sont issues du corps prestigieux des tirailleurs sénégalais, donc des Troupes de Marine.

Ce, dans la continuité de leurs Grands Anciens qui ont défilé en 1945, à Chasselay, devant le tata où reposent 188 de leurs camarades de 1940, pour la plupart massacrés lors des combats retardateurs entre Saône et Azergue.





Fréjus, en 2007, à l'occasion du 150^e anniversaire de la création du corps des tirailleurs sénégalais, à l'honneur au premier rang, les « Anciens », invités pour l'occasion et, derrière eux, en casoar, képis bleu-ciel et bérêts, leurs « jeunes », actuellement élèves dans les écoles françaises de formation initiale ou de perfectionnement.

Convivialité, traditions et modernité

Transcendant la notion de maîtrise de techniques militaires, les troupes de marine se fédèrent autour d'un symbole unique, **l'ancre d'or**, marque d'un style propre dont les traits essentiels sont :

- une **fraternité d'arme**, état d'esprit entretenu par des rapports humains simples et chaleureux entre compagnons d'arme,
- une **faculté d'adaptation** aux situations les plus insolites, véritable style de vie, produit de l'histoire et d'expériences opérationnelles réitérées,
- un « **humanisme militaire** », culture de l'autre perpétuant notamment cette aptitude à nouer des contacts avec les populations les plus diverses et à gagner leur confiance. Ces valeurs identitaires fortes donnent son sens à l'engagement des **marsouins** et des **bigors** (sobriquets donnés autrefois par les marins aux fantassins et artilleurs de la marine) et fondent toujours la vocation naturelle des troupes de marine au service Outre-Mer et à l'étranger.



Des **traditions** vivaces :

- le cri de tradition - « *et qu'au nom de Dieu, vive la Coloniale !* », en souvenir du père Charles de Foucauld attaqué par les Senoussistes et que des Coloniaux accourus du Soudan français ont secouru à Tamanrasset ;
- **le calot de tradition**, qui depuis le XVII^e siècle, d'abord comme simple bonnet de police, a fait partie des effets portés par les **marsouins** et les **bigors** ;
- **l'hymne** des troupes de marine, chanté au garde-à-vous à la fin des réunions de traditions et autres agapes ;
- la commémoration de **Bazeilles** (voir page suivante) ;
- etc.



EN 2010, LES COMMÉMORATIONS TRADITIONNELLES DES TDM - BAZEILLES

Avant la création des troupes coloniales en juillet 1900, l'infanterie et l'artillerie de la Marine dépendaient du ministère de la Marine. Les quatre régiments-dépôts de Métropole alimentaient les colonies en troupes de souveraineté et de présence, dont les fameuses « *compagnies franches de la Marine* » en Nouvelle France. Tant aux États-Unis d'Amérique qu'au Canada, leur souvenir est toujours pieusement perpétué.

Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, une division de Marine fut mise sur pieds pour combattre sur le théâtre européen aux côtés des forces terrestres française, il s'agissait de la fameuse « *Division Bleue* » (de la couleur des uniformes) dont les deux brigades se sacrifièrent aux portes de Sedan, à Bazeilles, en un combat héroïque qui s'acheva dans la, désormais célèbre « *Maison de la dernière cartouche* » (cf. ci-dessous, les illustrations dont le tableau d'Alphonse de Neuville). Cette bâtisse est depuis, devenue un musée.

Désormais, chaque année, *marsouins* et *bigors* commémorent ce fait d'arme. Chaque année, vers le 31 août, des cérémonies commémoratives sont organisées dans les garnisons des unités de l'arme et à Fréjus, au sein des associations au niveau fédéral (à Bazeilles) ainsi que localement dans les départements (souvent devant le monument des *Mobiles* quand il en existe un).



Photographie actuelle des lieux...



L'AATDM 26-07 participe traditionnellement aux cérémonies annuelles organisées à Fréjus, « maison-mère » des TDM, et organise depuis sa création en 1995, vers le 10 septembre chaque année, une cérémonie « Drôme-Ardèche », à Valence (au monument des *Mobiles* sur le champ de Mars).



Bazeilles, le 12 septembre 2009, à Valence.

En Drôme et Ardèche, l'AATDM prend part à diverses manifestations

COMME ORGANISATRICE...

Outre la commémoration de Bazeilles pour la Drôme et l'Ardèche, désormais à Valence devenue une institution, l'AATDM 26-07 organise chaque année son **assemblée générale (AG) annuelle** vers le mois d'avril (sauf en période électorale), en alternance dans un département et dans l'autre.

OU SOUS LA FORME DE PARTICIPATIONS À DIVERSES MANIFESTATIONS...

En plus de ce qui précède, l'AATDM 26-07 participe aux manifestations patriotiques des deux départements :

- aux **cérémonies commémoratives nationales** énoncées par L'ONAC (avec présence du drapeau en alternance entre Drôme et Ardèche) ;
- aux **manifestations associatives** (congrès, assemblées générales, cérémonies, etc.) organisées par d'autres organisations amies des deux départements ;

Ces participations représentent environ 25 prestations par an qui permettent à l'AATDM 26-07 de prétendre légitimement prendre la place qui lui revient au sein de la communauté des associations du monde patriotique et combattant des deux départements.



AG 2010 à Montéleger (Drôme)



AG 2010, à Montéleger, la cérémonie...

Autres actions ponctuelles

PROMOTION DE L'EXPOSITION SUR LA *FORCE NOIRE*

À la suite de la création de cette exposition par le musée national des TDM de Fréjus et de son adoption par l'ONAC qui l'a diffusée dans tous les départements en 2007, l'AATDM organise à la demande ou sur proposition la mise en place de cette exposition. Celle-ci est complétée et illustrée par des tableaux ponctuels supplémentaires confectionnés par les membres de l'association. Lors des expositions, souvent ces derniers apportent des témoignages directs et spontanés aux visiteurs :

- En 2010, des expositions ont eu lieu à Aubenas et à Tournon-sur-le-Rhône ; des classes de collégiens ou lycéens, encadrées par leurs professeurs ont visité ces expositions.



Le 19 avril 2008, exposition à l'hôtel de ville de Pierrelatte



Le 20 octobre 2010, à Tournon...

L'AATDM 26-07 est la seule organisation du monde combattant des deux départements à avoir conçu, confectionné, mis en ligne par ses propres moyens un véritable site sur la toile Internet. Ce site est également administré par ses soins :

- mis en ligne en août 2010 ;
- il constitue un outil d'information consulté par l'ensemble du monde combattant des deux départements ;
- il est en même temps la principale vitrine de l'association ;
- il a reçu des visites du monde entier et sa fréquentation, modeste au départ, est en hausse.

COUP D'ÉCLAT EN 1995...

Force est de constater qu'en dehors de quelques épisodes brefs dans le passé, aucune unité ou formation de l'Armée des Troupes de Marine ou auparavant, de Troupes coloniales, n'est ou n'a été implantée en Drôme et en Ardèche, ni dans les départements limitrophes. Quelques marsouins et bigors y sont, de temps à autre affectés à titre individuel. Par contre, nombreux sont les résidents de ces deux départements qui ont servi dans l'armée, qui ont combattu sous le signe de l'ancre d'or (Guerres mondiales, guerres "coloniales", opérations extérieures, etc.) ou qui, à titre civil, ont vécu et travaillé outre-mer. Les plus illustres d'entre eux étant les généraux Mourier et Hujard, aujourd'hui disparus.

ET CRÉATION DE L'ASSOCIATION

La création de l'Association est l'œuvre du colonel (enr) Henri GAUVIN. Profitant d'un contexte favorable, la présence d'un délégué départemental (DMD) issu de l'armée, un repas des anciens locaux est organisé à la Maison de l'Armée à Valence, en 1995. Il s'agit d'un grand succès. Plus de 100 personnes répondent à l'appel.

Le colonel Henri GAUVIN décide alors de créer une Association "loi de 1901" qui prend l'appellation suivante :

AMITIÉ - FIDÉLITÉ

Sous le signe de l'amitié et de la fidélité et comme toute société humaine :

L'AATDM Drôme-Ardèche a une histoire propre ; elle s'est constituée autour d'un projet commun ; des modes et des règles d'action bien déterminés ; conséquence :

le respect et du souvenir de l'œuvre accomplie par leurs "anciens" de la France.

L'ouverture au monde dans le cadre de stages et couvrant des domaines de spécialités techniques propres à chacune des autres armes, autour d'un symbole unique : l'ancre d'or.

Les pionniers de la professionnalisation au sein de nos troupes sont :

l'unité d'arme, alliant l'esprit de corps et une forte cohésion ; **le commandement d'armée** ; **l'adaptation aux situations les plus insolites**, véritable scylite de l'histoire et d'un ensemble de vécus professionnels ; **l'arme militaire**, tout imprégné de la connaissance d'autres domaines de vie, au cœur de situations très diverses.

Activités d'entraide et de cohésion

ACTIONS DE COHÉSION

L'AATDM 26-07 organise chaque mois un déjeuner de cohésion (menu très simple à un prix raisonnable), ouvert aux non-adhérents et qui réunit de 30 à 60 personnes :

- en principe, en position centrale au niveau des deux départements à Guilherand-Granges, le premier mardi de chaque mois ;
- une fois par semestre, ce déjeuner est déplacé dans le sud, vers Montélimar.

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Chaque fois qu'il y a des tués en opération, une collecte est organisée et marque ainsi, de manière modeste, notre soutien actif à nos soldats en activité et à leurs familles.

Nos adhérents malades ou isolés bénéficient de visites, d'aides ponctuelles et d'assistance de la part des membres de l'association.



Le 11 janvier 2011, repas de cohésion à Guilherand-Granges

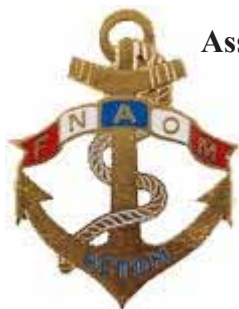


NOTA BENE :

La plupart des membres de l'AATDM « militent », par ailleurs, activement au sein d'autres associations du monde combattant, patriotique et même humanitaire.

La Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer Anciens Combattants des Troupes de Marine

— FNAOM-ACTDM —



Association déclarée d'utilité publique par décret du 25 décembre 1929

Affiliée à la Fédération Maginot - groupement 200

Associée avec le Comité National des
Traditions des Troupes de Marine -Bazeilles-

<http://www.troupesdemarine.org/federation/>



Cette organisation **indépendante de toute obédience politique** comprend 87 amicales régimentaires, départementales et d'outre-mer (DOM/COM, Canada et Inde) qui accueillent les anciens, civils ou militaires, qui ont posé leur sac. La FNAOM-ACTDM fédère ces amicales et assure, au niveau le plus élevé de la hiérarchie militaire, le lien entre les anciens et l'active.

Dès sa création en 1995 en Drôme et Ardèche, l'AATDM 26-07 y est affiliée.

Domaine d'action de la FNAOM-ACTDM :

- **au profit de l'arme des troupes de Marine**, au sujet des réformes en cours et des dissolutions d'unités outre-mer :
 - 2011 : Dakar - Djibouti ;
 - 2012 : Fort-de-France - Pointe-à-Pitre - Papeete ;
- **défense de la spécificité du métier de soldat** pour nos engagés ;
- **respect de la vérité historique** et défense objective de l'œuvre de la France outre-mer ;
- **opposition aux actes de repentance** répétitifs de notre pays ;
- **respect des valeurs** (outrage au drapeau national à la FNAC de Toulon - déclaration outrancière de l'UFAC pour le 11 novembre 2010 - etc.

Priorités de la FNAOM-ACTDM :

- En l'absence d'autre date non conflictuelle, respect du 5 décembre comme journée nationale d'hommage aux « *morts pour la France* » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ;
- instauration d'une **journée nationale du souvenir, le 11 novembre**, afin d'honorer les « *morts pour la France* » de tous les conflits armés (y-compris les opérations extérieures -OPEX- et les missions intérieures -MISSINT- jusque la oubliées et reconnues comme actions de combat) ;
- sauvegarde des profonds **liens d'amitié qui ont été tissés avec nos frères d'armes de l'ex-outre-mer** français ;
- parrainage d'associations et d'organisations qui œuvrent activement en faveur de la **cohésion nationale**.

FNAOM-ACTDM

Siège social : Caserne GUYNEMER, à RUEIL-MALMAISON 92500

Adresse postale : FNAOM - Caserne Guynemer - 2 rue Charles-Axel Guillaumot - 92500 Rueil-Malmaison

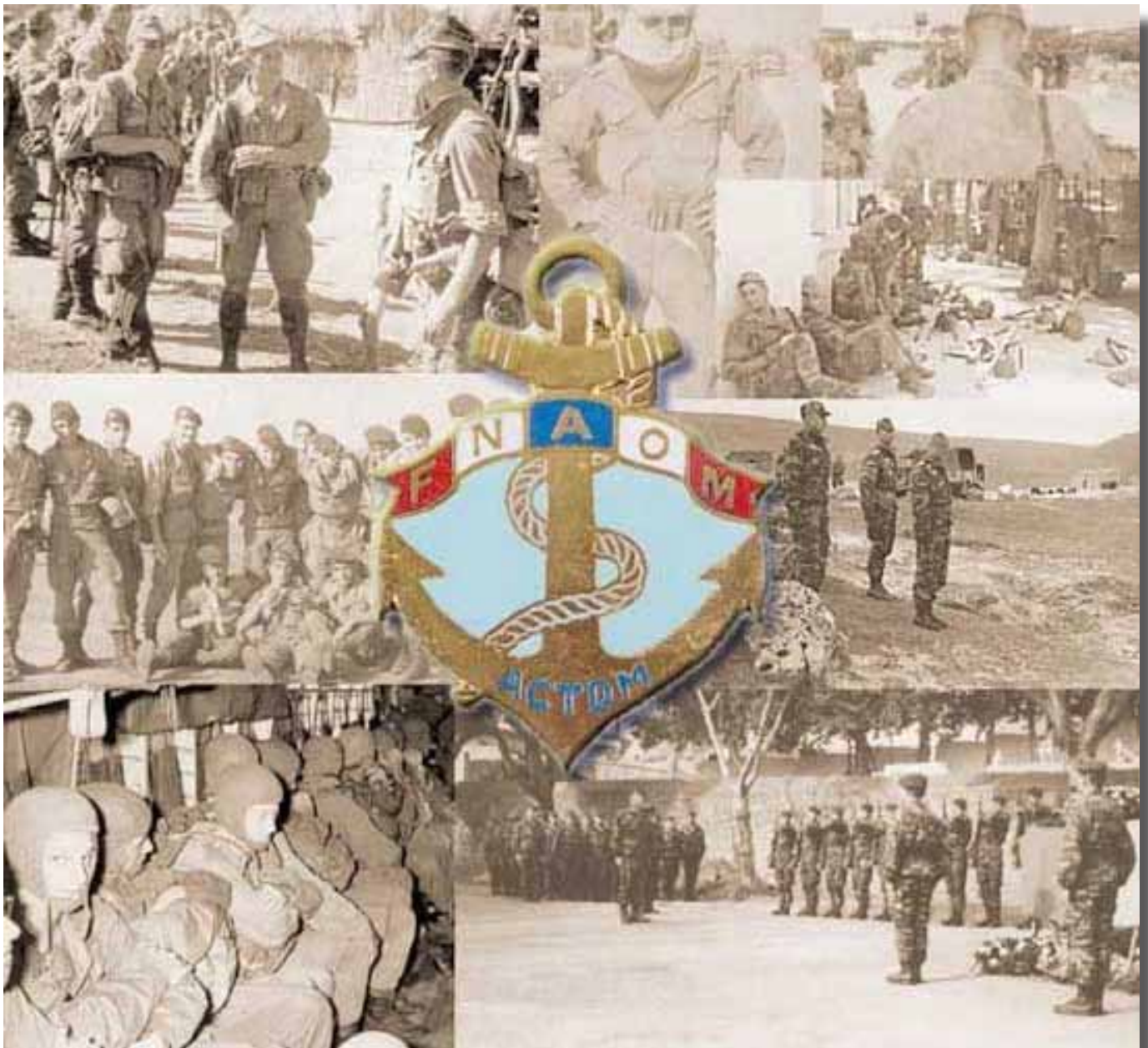
Téléphone : 01 47 16 57 36 - télécopie : 01 47 16 57 30

Courriels : cnttdm@orange.fr et : fedetdm@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.troupesdemarine.org>

Ancre d'Or : mêmes coordonnées que la Fédération, mais téléphone 01 47 16 57 39

Courriel : ancredor@orange.fr



La FNAOM-ACTDM entreprend ses actions en liaison avec d'autres associations ou groupements d'associations du monde combattant :

- le **Conseil national pour la défense des droits des anciens combattants et militaires d'outre-mer** ;
- pour obtenir la « *décrystallisation* » des pensions d'invalidité et des retraites d'anciens combattants des soldats, ressortissants de nos anciennes possessions ultramarines, ayant combattu dans les rangs de l'armée française ; **la FNAOM-ACTDM en assure la coordination** ;
- pour aider nos anciens frères d'armes en leur octroyant une aide immédiate (sous des formes variées - allocation financière - achat de médicaments - etc.) ;
- pour perpétuer la mémoire de leurs hauts faits d'armes ;
- le **Conseil exécutif et le Comité national d'entente des anciens d'Indochine**, qui, entre autres, défend les intérêts des anciens détenus des camps du Vietminh ;
- le **Cercle pour la défense des combattants d'Afrique française du Nord**, qui lutte contre la désinformation au sujet de l'AFN.

NOTA BENE :

l'affaire de la *décrystallisation* des pensions et retraites de nos frères d'armes n'est pas terminée car il convient d'en assurer la mise en application sur le terrain, notamment en ce qui concerne les procédures pratiques imposées par l'administration (information, modalités des démarches à effectuer, etc.)...



Orientations données par la FNAOM-ACTDM

À L'HORIZON 2011... :

- **améliorer le recrutement** de nouveaux adhérents en faisant effort en direction :
 - des engagés en fin de contrat retournant à la vie civile et qui doivent entreprendre une nouvelle carrière professionnelle ;
 - des nouveaux retraités...
- **développer la solidarité**, vieille tradition de l'arme, qui doit permettre de fidéliser les adhérents.



Travail de mémoire en cours :**2011, ANNÉE DE L'OUTRE-MER FRANÇAIS****Mise en valeur de l'institution du Service Militaire Adapté (SMA)**

Organisme de formation et de promotion sociale relevant du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, le SMA est un service unique de l'État qui a pour mission principale de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes gens et jeunes filles résidant outre-mer.

S'adressant depuis la professionnalisation des armées à des jeunes volontaires, le plus souvent en risque de désocialisation, le SMA leur dispense, dans un cadre militaire, avec du personnel militaire muté hors budget du ministère de la Défense, une formation militaire, citoyenne, scolaire et professionnelle.

Le SMA a également pour mission de faire participer ces volontaires :

- à la mise en valeur des départements et collectivités d'outre-mer d'origine au travers de chantiers d'application (de tels chantiers peuvent également être conduits dans un État lié avec la France par un accord de coopération régional) ;
- à l'exécution des plans de défense, des plans de protection, des plans de secours et des plans d'aides au service public.

(source : <http://www.le-sma.com/>)



Les unités du SMA défilèrent à Paris le 14 juillet prochain, à l'occasion de leurs 50 ans d'existence.

Le SMA est appelé à se développer en passant de 1 900, actuellement, à 6 000 stagiaires dans les deux ans à venir.





AATDM Drôme-Ardèche

Responsable de publication :

colonel^(er) Maurice MICHEL

Composition et rédaction :

lieutenant-colonel^(er) Michel VERGER.

Imprimé par nos soins.